

ITALIE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, chaque année le nombre de postes est d'environ : 80
Critères d'éligibilité spécifiques à l'Italie	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ou ressortissant européen; • être âgé de : 20 à 30 ans (au moment de la validation du dossier); • avoir validé au minimum une L2 au moment du dépôt du dossier dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales, etc. ; ➤ Économie et gestion : Sciences économiques, Gestion, Tourisme, Hôtellerie, etc. ; ➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➤ LLCE, LEA (toutes langues), etc. ; ➤ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; ➤ Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc. ➤ Droit et Sciences Politiques : Droit, Administration publique, Sciences politiques, Relations internationales, etc. <p>Les assistants ayant été, ou étant actuellement en poste, ainsi que les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2020 ou en 2021 sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Collèges, lycées, instituts techniques ou professionnels</p> <p>Des interventions en primaire sont possibles en cas d'affectation dans un établissement regroupant école primaire et collège (<i>Istituto comprensivo</i>, élèves âgés de 6 à 13 ans).</p>



Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de juin 2022.</p> <p>Contrat : 7 mois (1^{er} octobre 2022 – 30 avril 2023)</p>
Temps de travail et de congés	<p>12 heures par semaine Congés selon le calendrier scolaire local.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle 850€ net Il convient toutefois de prévoir une réserve d'argent de 2000€ environ pour les premiers mois.</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p> <p>Un séminaire de formation organisé par le ministère de l'éducation italien aura lieu fin septembre / début octobre (en présentiel ou en visio-conférence).</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de boursier du gouvernement italien. Octroyée par le ministère de l'Instruction (MI), cette bourse n'est imposable ni en France ni en Italie.</p>
Couverture sociale	<p>Durant son contrat, l'assistant est couvert par une assurance maladie fournie par l'établissement italien d'affectation. L'assistant doit se renseigner à ce sujet dès sa prise de fonctions dans l'établissement scolaire.</p> <p>Il est recommandé de faire une demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) et de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade de France en Italie https://it.ambafrance.org/ Ministero dell'Istruzione MI https://www.miur.gov.it/web/guest/assistenti-stranieri-in-italia INDIRE (opérateur du MI) http://www.indire.it/progetto/assistenti-di-lingua/</p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	<p>Rendez-vous sur le site internet de France Éducation international afin de connaître les conditions de renouvellement spécifiques à l'Italie.</p>



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 régions, 1 seule par groupe

Exemple :

Choix 1 : Liguria

Choix 2 : Toscana

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent »
- La répartition du nombre de postes par région est précisée dans l'encadré ci-dessous (sous réserve de modifications).

Groupe A	Groupe B	Groupe C	
Campania (7)	Calabria (4)	Abruzzo (2)	Sicilia (6)
Emilia-Romagna (7)	Liguria (2)	Basilicata (1)	Trentino (0)
Lazio (8)	Marche (1)	Friuli Venezia Giulia (1)	Valle d'Aosta*(3)
Lombardie (9)	Puglia (6)	Molise (1)	Veneto (6)
Toscana (7)	Sardegna (2)	Piemonte (7)	
	Umbria (2)		

* La 'Valle d'Aosta' est une région bilingue italien-français à statut autonome.

